

LE SPECTATEUR

ORGANE JUDICIAIRE DES COMTES DE WRIGHT, LABELLE ET PONTIAC.

LA COMPAGNIE DE PUBLICATION "LE SPECTATEUR", (Incorporée) PROPRIÉTAIRE-ÉDITEUR.

A nos abonnés

Tous ceux qui nous envoient ces jours-ci le montant de leur abonnement, pourront constater par l'inscription qui suit immédiatement leur nom, que la date de l'échéance a été changée et que, par conséquent, nous avons bien reçu le montant dû.

L'administration remercie sincèrement les abonnés au jour d'aujourd'hui de l'empressement avec lequel on a répondu à son invitation.

A BATONS ROMPUS

Le "Devoir" dit : "Pas de déceptions chez les oppositionnistes : leurs aspirations tendent ailleurs qu'à la crèche."

Et les résultats les mènent ailleurs qu'au pouvoir ; comme ça, tout le monde serait content, s'il n'y avait malheureusement un bon nombre de Sancho Pança à côté des don Quichotte nationalistes.

Le "Dévidoir" écrit au sujet du résultat de Saint-Jean. "UNE FOIS DE PLUS, l'événement a justifié le vieil axiome qu'il n'est rien de plus incertain qu'une élection, si ce n'est une course de chevaux."

Au lendemain de Drummond, par contre, les nationalistes donnaient le résultat comme un verdict éclairé, prévu et universel.

Il n'était pas question, alors, de course de chevaux.

Nous leur en ferons courir bien d'autres.

L'homme peut être de mœurs irréprochables, animé des plus beaux sentiments ; la jeune fille, un ange de pureté ; c'est le fin gravier et l'eau claire du ruisseau, le mélange fait la boue.

Il y a environ un an l'abbé Bélanger, curé de Saint-Louis de France, exhortait fortement les Canadiens Français à ne pas vendre leurs propriétés aux Juifs.

Les journaux nous apprennent que le Séminaire de St-Sulpice vient de concéder à des Israélites, pour \$115,000, une propriété sise à l'angle des rues Ste-Catherine et St-Urbain.

Commentait la cinglante leçon administrée par Sir Lomer Gouin à M. Tellier, le Canaca disait.

"Le chef de l'opposition pa-

tauge donc maintenant avec Héroux, Marsil, Dumond, Jean Provost et autres personnalités de même allure sous la houlette du "Messie", grand chef de cette prétendue escouade ramassée le long de l'ornière politique, rebut de tous les partis, se rencontrant au "Décevoir" et terminant là une carrière de ratés, d'égoïstes, d'envieux et par-dessus tout, d'hypocrites du plus pur raffinement."

Mot de la fin :

Les épousailles sont à l'ordre du jour. Je vais ouvrir un Carnet mondain comme les Grandes Femilles. Un "praticien" me consulte : "Je suis indécis pour me marier. On me propose deux jeunes filles. L'une est jolie et fine, mais n'a pas le sou. L'autre est horriblement riche, mais elle est énorme, grasse."

—C'est la "grasse" que je te souhaite.

Le ministre des Travaux publics est d'avis que la réputation de M. Bourassa est un phénomène de la nature des étoiles filantes. La classification est exacte.

Nous serions tentés cependant de comparer ce phénomène plus particulièrement aux tremblements de terre. Ça cause quelquestois des ruines, mais généralement, il n'y a plus de peur que de mal et ça ne dure que quelques secondes.

Fort heureusement, dans le cas de M. Bourassa, le tremblement de terre nationaliste n'a cassé que des vitres.

Un jour qu'Oliver Mowat était au zénith du prestige et de l'efficacité dans sa province, le directeur d'un grand journal écrivit : "Il ne manque à votre gloire que d'avoir en face de votre gouvernement une opposition digne de lui."

Que sir Lomer nous permette de rééditer à son adresse ce mot devenu historique et qui aurait dû être créé de préférence pour lui, car, d'un côté son administration est pour le moins l'égal pour le lustre et l'utilité de ce que fut celle de Mowat à sa meilleure époque, et, d'autre part, jamais Mowat n'eut devant lui une opposition aussi pitoyable sous tous les rapports que celle dont est affligé le gouvernement de Québec.

Et pourtant, pour la former cette opposition, ils ont passé la gratte partout et réuni en tas tout ce que la province compte de ratés, de mécontents de réveillés, de réactionnaires et de visionnaires.

Minuit, une rue déserte. Un pauvre noctambule est assis sur le bord du trottoir.

Un agent passe, s'arrête devant l'homme et l'interroge : —Pourquoi ne ciculez-vous pas ?

Le pauvre noctambule regarde l'agent et humblement réplique :

—J'ai les pieds fatigués.

—Fatigués ?... Qui me le

le prouve ? —Mes souliers...voyez comme ils bâillent !

A la Cour.—Pourquoi a-t-il été acquitté ?

—Folie

—Mais il n'est il n'est pas fou !

—Non, pas lui, mais le jury.

Un ami nous rapporte que les derniers examens du service civil ont mis en vedette l'infériorité de l'instruction que l'on donne à nos compatriotes dans la province.

Tous les candidats canadiens-français auraient échoué à l'examen d'aptitudes et tous les candidats de langue anglaise auraient passé.

C'est sur les sciences et les mathématiques que nos compatriotes auraient subi leur échec.

Le bureau des examinateurs comprenait dans son sein un professeur de l'Université Laval et un professeur de l'Université McGill.

Il paraît que l'un des examinateurs, profondément humilié, est allé dire à Sir Wilfrid Laurier qu'il était temps de songer à relever le niveau des études dans notre province.

Le train entre en gare. Une vieille fille empressée glisse en descendant. Un jeune étudiant l'aide à se remettre sur pieds : "Ah ! monsieur, vous m'avez sauvé la vie."

"Oh ! madame, cela ne vaut pas la peine d'en parler."

Voyez ce qui se passe en ce moment. L'"Avancement", journal similitudineux, trouve le programme gouvernemental nul, banal et vide ; mais l'Action Sociale, "organe castor", s'en déclare très plus que satisfait. Mais ceci n'est que pour la bonne bouche, voici mieux : l'Opposition clame d'une seule et même haleine :

"Votre programme ne vaut rien."

"Votre programme est rempli de nos propres idées et projets."

La "Vérité" écrivait dans un de ses derniers numéros.

"C'est un scandale de trouver reproduits dans chaque livraison de nos journaux radicaux et même maçonniques des paroles de prêtres et d'évêques catholiques libéraux pour appuyer les thèses impies et une foule d'erreurs chères à la Loge."

La chère feuille aura-t-elle l'amabilité de nous dire si tout ça s'applique aux excellentes paroles de Mgr Bruchési qu'on pouvait lire dans tous les journaux de Montréal ?

La liberté de conscience et d'opinion que prêche l'archevêque de Montréal serait-elle une "thèse impie" et une des "erreurs chères à la Loge" ?

L'archevêque de Montréal lui-même serait-il l'un des "pires tenants du libéralisme, ce péché d'une gravité exceptionnelle ?"

Les ministres et la députa-

tion ministérielle ont brillamment débuté à Québec. Tour à tour didactique, ironique, incisif et cruel, sir Lomer a prononcé l'un des meilleurs discours de sa vie. L'Opposition n'était pas à la noce, surtout quand il répondait à un argument, à une accusation, à une insinuation, par des flèches tirées du propre bois oppositionniste. Et les autres orateurs libéraux ont continué à l'unisson.

Nous sommes de ceux qui estiment qu'il faut avoir pitié d'une opposition qui n'a vraiment d'opposition que le nom. Sans la gaillardise de Lavergne, on braillerait à voir ça. Et Bonrassa qui va arriver avec ses déboires romains et sa phénoménale ignorance des questions provinciales.

Le "Progrès du Golfe" de Rimonski, est définitivement passé aux mains des ronchonistes. Nous en avions le pressentiment, car le "gentil" confrère publiait depuis quelque temps des articles qui sentaient par trop la diète de l'Homme qui marche sur les flots.

Voici en quels termes notre confrère annonce sa conversion (sic) :

"Quelqu'un qui a lu le dernier numéro du "Progrès du Golfe", désire savoir, me dit-on, ce que nous entendons par le parti des comprometteurs et qui on désigne par ce mot..."

Nous avouons qu'il nous fait plaisir de saisir la balie au bond et de justifier notre expression.

"Dans un cercle plus large, on a élu des représentants aux parlements provincial et fédéral. Là surtout s'exercent les pures influences. Y voit-on ? Eh non ! le député et les électeurs sont endormis par le patronage ou aveuglés par ce bête esprit de parti. C'est suffisant pour le comprometteur de pouvoir traiter l'adversaire comme un vil mécréant et de recevoir le journal de la couleur, la boue."

Celui qui a terminé son éducation, qu'elle soit primaire ou secondaire, doit en avoir retiré les quatre résultats suivants :

- 1.—une certaine somme de connaissances qu'il gardera toute sa vie ;
- 2.—de certaines habitudes de pensée, de certaines méthodes ;
- 3.—de nouveaux sujets d'intérêt ;
- 4.—des types, des modèles d'après lesquels il jugera son travail et celui des autres.

Huit voyageurs retournent à Montréal dans un char-fumoir. Sept ont le cigare à la bouche. Le huitième, un étudiant, avec le ton de la plus exquise politesse : "Cela ne vous gêne pas, messieurs, que je ne fume pas ?"

Lorsque Armand Lavergne reste placide, il ne vaut rien ; quand il s'emporte, il vaut encore moins. Le premier ministre n'en fait jamais qu'une

bouchée, et puis, il est absolument dépourvu de magnétisme. Lavergne a du brio, du "chien," de l'originalité. Tant que notre opposition devra être nulle numériquement, il suffira avec son genre, à nous sauvegarder une façade convenable. Sans oublier qu'il s'est mis à étudier. De sorte qu'avec le temps il peut devenir un homme utile et abandonner sans transition trop précipitée ses allures un peu gasconnes et son vocabulaire légèrement galvaudéux."

Il paraît qu'un certain politicien de notre ville, déguisé sous un accoutrement fort respectable, a poussé une pointe vers nos quartiers, ces jours derniers, au sujet des remarques que nous avons faites par rapport aux théâtres.

Nous ne partageons pas la manière de voir de notre critique à ce sujet, et chaque fois que nous sommes intervenus, c'est que l'intérêt public avait besoin de protection, et c'est ainsi que nous entendons agir dans l'avenir.

Notre critique nous peut traiter de démagogues et de socialistes, nous n'en remplirons pas moins notre devoir et tout notre devoir.

Nous n'avons pas encore le cœur assez malade pour nous rallier aux puissants à qui la vie est douce et facile.

Nous avons la noble mission de protéger le faible et l'opprimé, et nous ne faiblirons pas à la tâche.

La Guérison de Shiloh
arrête promptement les toux, guérit les rhumes, fortifie la gorge et les poumons. 25 Cts.

En Chine, la "sagesse des nations" se traduit par de piquantes maximes. En voici quelques-unes :

L'esprit veut faire plus de chemin que le cœur, il ne va jamais si loin.

Plus une femme aime son mari, plus elle le corrige de ses défauts ; plus un mari aime sa femme, plus il augmente ses travers.

Louer son fils, c'est se vanter ; blâmer son père, c'est se flétrir.

La langue des femmes est leur épée ; elles ne la laisse jamais rouiller.

Pauvre Chine ! A la veille d'avoir son gouvernement constitutionnel, la voilà aux prises avec la peste et la famine. Elle avait autrefois les "Boxeurs", mais on n'en entend plus guère parler depuis, que M. Monk a entrepris de monter à ses collègues de la Chambre des Communes ce qu'il est capable de faire en ce genre.

"Les journalistes toriens de Toronto, qui ont publié, il y a quelques jours, une déclaration à l'effet que M. Honoré Gervais, M.P., était en sympathie avec le mouvement Bourassa, pensent maintenant autrement."

(Suite à la page 2.)

Cette marque de commerce et de garantie sur vos matelas, sommier et oreillers vous assure le confort d'un profond sommeil, sans danger d'invasion des germes de maladies. Insistez pour la voir avant d'acheter.

En vente chez tous les marchands

THE ALASKA FEATHER & DOWN CO. LIMITED
MONTREAL-WINNIPEG

LE SPECTATEUR

Organe Judiciaire des Comtés de Labelle, Wright et Pontiac.
Seul journal imprimé et publié à Hull.
ABONNEMENTS, PAR AN
Canada ———— \$1.00
Étranger ———— 1.50
La date figurant sur l'adresse de l'abonné tiers lieu de reçu à celui-ci.
TARIF DES ANNONCES.
Annonce par ligne ———— 10c
(mesure égale.)
Tarif spécial pour annonces à long terme
La Compagnie de Publication "Le Spectateur"
(Incorporée)
Phone 5880. Hull, P. Q., Canada

Hull, Jeudi, 26 Janv. 1911.

A BATONS ROMPUS

(Suite)

C'était à Cacouna. Dans un groupe, on causait d'un jeune couple nouvellement arrivé :

— Je sais, dit quelqu'un, qu'ils s'appellent Durand, mais leur conversations ne m'ont pas encore révélé leurs prénoms.

Un émule Sherlock Holmes, qui était présent, répondit :

— Si vous tenez à connaître leurs prénoms sans avoir l'indiscrétion de les leur demander, tâchez de les rencontrer l'année prochaine à pareille époque, mais pas plus tard.

— Expliquez-nous cela, questionnèrent les assistants.

Rien de plus simple, ce sont de jeunes mariés, n'est-ce pas. Eh bien, pendant la lune de miel, vous les entendrez s'appeler : mon loup, mon chou, ma colombe.

Dans un an, leur lune de miel sera terminée, et ils se donneront alors leurs vrais prénoms.

— Soit, mais dans deux ans, par exemple ?

— A ce moment-là, ils s'appelleront réciproquement : âne, cruche, grosse bête, dindon, et vous ne serez pas mieux renseignés que maintenant.

La Guérison de Shiloh
arrête promptement les toux, guérit les rhumes, fortifie la gorge et les poumons. 25 Cts.

Un riche Américain souffrait de cors aux pieds. C'est un mal qui n'épargne pas même les grands de ce monde.

Comme il geignait et se lamentait, quelqu'un lui donna l'adresse d'un pédicure. Ce spécialiste avait découvert un procédé pour la guérison rapide des cors aux pieds.

Notre Américain s'empressa de lui écrire pour le prier de venir au plus vite le soulager.

A l'heure fixée, le pédicure se présenta et sonna à la porte du somptueux Yankee.

John, le valet de chambre, s'empressa d'annoncer sa présence à son maître.

Alors, avec ce sens pratique qui n'abandonne jamais les descendants de l'oncle Sam, l'Américain dit à son serviteur :

— John, regardez donc par la fenêtre comment le pédicure est venu.

John se pencha au dehors et répondit :

— Il est venu à pied, monsieur.

C'est bien, mettez-le à la porte.

Et comme John restait interloqué par cet ordre inattendu, il ajouta :

— S'il possédait vraiment le remède contre les cors qu'il prétend avoir trouvé, ce n'est pas à pied qu'il irait, mais en un carrosse attelé de quatre chevaux de race.

Rapport de l'hon. M. Devlin

Au commencement de son rapport annuel, le Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, déclare que, pour l'année financière 1909-10, les travaux de colonisation ont coûté à la province \$174,000, dont \$4,000 votées aux sociétés de colonisation. Des travaux, ajoute-t-il, ont été exécutés sur 593,65 milles de chemin, dont 138,47 milles ont été construits en chemins d'hiver et 175,55 milles ont été complétés en chemins de roulage ; les reste (279,63 milles) a été réparé et amélioré. Le ministère a aussi fait construire ou réparer des ponts et ponceaux représentant une longueur totale de 15,913 pieds.

Nous constatons, en examinant le tableau relatif à la colonisation, que les visites et explorations ont coûté \$15,439,59.

Le chapitre du rapport concernant l'immigration est particulièrement intéressant.

Nous y lisons que pendant l'année, 13,126 immigrants soit 3,859 de plus qu'en 1909-10, ont débarqué dans le port de Québec, en destination de la province. Ces immigrants étaient ce qui ne gêne rien, d'une classe supérieure.

Parmi eux, il y avait 5,653 Anglais, 2,088 Écossais, 1,112 Russes 919 Autrichiens, 648 Italiens, 466 Irlandais, 449 Français, 320 Galiciens, 289 Polonais, 224 Belges, 175 Roumains, 158 Suédois et quelques Américains, Arabes, Arméniens, Australiens, Chinois, Danois, Espagnols, Finnois, Grecs, Hollandais, Hongrois, Suisses, Syriens Turcs et Zélandais.

La majorité de ces gens, soit

10,752 sur 13,126, sont venus à Montréal.

Les enfants âgés de moins de 12 ans et les femmes étaient au nombre de 5,293.

IMMIGRATION ANGLAISE ET FRANÇAISE

Dans le rapport de M. E. Marquette, agent d'immigration, nous remarquons les passages suivants :

"D'abord, il faut constater que l'immigration de langue anglaise tend à s'accroître. L'an dernier, elle s'était un peu ralentie, mais, elle a repris son essor cette année. Va sans dire que la restriction mise à l'immigration, par la loi imposant \$25.00 d'entrée, affecte bien un peu le courant migrateur.

"Si, d'un côté, l'élément anglais persiste à augmenter, l'élément français tend à diminuer d'une façon sensible parce que dans les pays de langue française, en France et en Belgique surtout, les salaires des domestiques et des valets de fermes se sont accrus et sont presque aussi élevés qu'au Canada. Ce n'est pas la peine pour ces gens de se déplacer, du moins pour le moment.

Je ne puis m'empêcher de reconnaître que les rigueurs de la loi d'immigration produisent leurs résultats. La classe d'immigrants que nous recevons à nos bureaux est de meilleure en meilleure. Les hommes, les femmes et les enfants, sont dans des conditions physiques, mentales et hygiéniques qui ne laissent rien à désirer, grâce au choix que l'on est forcé de faire là-bas, et à l'efficacité des examens qui se font ici.

"La plupart de nos Belges et de nos Français ont pris, à leur arrivée, la route de nos régions de colonisation, en particulier du Témiscamingue, du Nord de Montréal et de la Baie des Chaleurs. Puis les immigrants ayant des moyens, qui achètent des fermes améliorées, sont plus nombreux."

LES MINES

Le rapport du surintendant des mines, M. Théo. C. Denis, nous apprend que la valeur de la production minière de la province a atteint le chiffre global de \$5,552,062, et que la production de l'amiante constitue environ la moitié de ce total.

PÊCHERIES ET CHASSE

Au 30 juin 1909, les pêcheries donnaient à la province \$69,032,18, la chasse \$29,505,13, et les honoraires d'incorporation de clubs, licences d'entrepôts frigorifiques, vente d'effets saisis et le reste \$2620,49, soit un total de \$101,157,78 ou plus exactement \$99,686,63 en déduisant la commission des agents sur la vente des licences. Cette année, les revenus s'élèvent en chiffres exacts, c'est-à-dire, déduction faite de \$1,426,17 de commission, à \$110,257,58 soit une augmentation de \$15,570,95 sur l'année précédente.



Province de Québec, District de Pontiac.
COUR SUPÉRIEURE
Alexander S. Smart de la Cité d'Edmonton, dans la Province d'Alberta, Demandeur,
VS.
James E. Baird, ci-devant du Canton Thorne, dans le District de Pontiac, et maintenant de la Province de la Colombie Anglaise, Défendeur.
Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans un mois
Bryson, 24 Janvier 1911.
HENRI A. SAINT-PIERRE,
Protonotaire Cour Supérieure, District de Pontiac.



Province de Québec, District d'Ottawa, No. 2820.
COUR SUPÉRIEURE
ROMAIN VANDENBUSSCHE, dessinateur de la Cité d'Ottawa, Demandeur,
VS.
CHARLES BLONDEL, fabricant de fromage, ci-devant du Village de la Pointe-Gatineau, district d'Ottawa, maintenant de lieux inconnus, Défendeur.
Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois.
Hull, ce 16 Janvier, 1911.
GRONDIN & KEARNEY,
Protonotaires de la Cour Supérieure pour le district d'Ottawa.



Province of Québec, District of Ottawa, No. 2820.
ROMAIN VANDENBUSSCHE, of the City of Ottawa, province of Ontario, draughtsman, Plaintiff,
VS.
CHARLES BLONDEL, of the Village of Gatineau Point, cheese manufacturer, Defendant.
The Defendant is ordered to appear within one month.
Hull, January 16th 1911
GRONDIN & KEARNEY,
P. S. C.



AVIS PUBLIC est par le présent donné que le vingtième jour du mois de mars prochain, mil neuf cent onze, à deux heures de l'après midi, au palais de justice à Hull, Dame Margaret Watson, de la ville de Buckingham, comté de Labelle, P. Q., veuve de feu William Taylor Gibbs, en son vivant du même lieu, Chimiste, s'adressera par requête à l'un des Juges de la Cour Supérieure Siégeant pour le District d'Ottawa, en chambre, pour obtenir des lettres de vérification constatant à qui a été dévolue la succession de feu William Taylor Gibbs, susdit, et la part de chaque héritier en icelle, et autres matières s'y rapportant.
Buckingham, P. Q. le 25 Janvier, 1911.
J. H. H. LIPPE, N. P.
Procureur de la Requête.



PUBLIC NOTICE is hereby given that on the twentieth day of the Month of March, nineteen hundred and eleven, next, at two o'clock in the afternoon, at the Court House, at Hull, P. Q., Dame Margaret Watson, of the Town of Buckingham, county of Labelle, Province of Québec, widow of the late William Taylor Gibbs, in his lifetime of the same place, Chemist, will apply, by way of a petition, to one of the Judges of the Superior Court sitting in and for the district of Ottawa, in Chambers, to obtain letters of verification establishing to whom the Succession of the said late William Taylor Gibbs has devolved, what is, in the said Succession, the share of each heir and for some other matters connected therewith.
Buckingham P. Q. January, 25th 1911.
J. H. H. LIPPE, N. P.
Attorney for Petitioner.

AVIS

Avis est donné par la présente que l'Assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie "The Hull Lumber Co., Limited", aura lieu au bureau principal temporaire de la dite compagnie, à Ottawa Ont. le lundi, 6ième jour de février, 1911, à deux heures et quart (2 1/2) de l'après-midi.
The Hull Lumber Company, Limited.
CHS. E. READ, secrétaire.

Les Colons

Le chemin de fer du Grand Tronc est à organiser des excursions au nord-Ouest Canadien qui sont appelées des excursions de colons et rappellent à l'esprit qu'il y a encore par milliers, des fermes nouvelles qui peuvent être trouvées dans cette partie toujours grandissante du pays, principalement le long de la ligne du chemin de fer du Grand Tronc Pacifique.

Le Grand Tronc Pacifique a acquis assez de terrain pour bâtir près de 100 villages entre Winnipeg et Edmonton. Les lots sont maintenant sur le marché pour être vendus, et s'enlèvent rapidement.

Depuis le mois de septembre dernier, le G. T. P. a donné un service de passagers et de fret entre Winnipeg et Edmonton une distance de

"Brandy" PH. RICHARD

La Creme des Cognacs

RICHARD, V.O.

" V.S.O.P.

" 20 Ans.

" 40 ans.

En vente partout

DISTRIBUTEURS EN GROS

En vente par L. H. Major & I. Soublière, Limitee, Ottawa.



Chocolat Vermifuge

"VALLIÈRE"

Agréable au goût, d'une action prompte, la plus efficace pour la DESTRUCTION des VERS chez les enfants et les adultes.

Prix - 25c.

En vente dans toutes les pharmacies.

Dépôt général :

HULL MEDICAL HALL

703 milles, et tout le long du chemin il y a des villes qui grandissent avec une activité surprenante.

Il y a quatre à cinq points de divisions sur ce parcours, montrant un développement bien marqué, et qui attirent l'attention spéciale de ceux qui désirent s'établir ou améliorer leur condition financière.

Ces excursions auront lieu les 26 juillet, 9 et 23 août, 6 et 20 septembre. Les billets seront bons pour retourner dans les deux mois après leur émission.

De plus amples informations peuvent être obtenues sur application, de J. Quinlan, agent du District des passagers, à Montréal, ou de tout autre représentant du G. T. R.

NOUVEAUX BUREAUX

La Cie du Grand Tronc Pacifique vient d'ouvrir de vastes et magnifiques bureaux à Vancouver, rue Granville. Ce sont les plus beaux bureaux de l'Amérique du Nord qu'une Cie de chemin de fer possède. Ils sont divisés en trois sections, une pour le bureaux des passagers, une pour le fret et une pour les bureaux de la Canadian Express. Ils sont finis en chêne brun, et de belles peintures ornent les murailles de ces spacieux appartements, dont la plupart représentent des vues le long de cette voie considérable.

Asaya-Neurall

LE NOUVEAU REMÈDE POUR L'Épuisement Nerveux
L'hérédité est une des causes prédominantes de l'épuisement nerveux. Les écoliers dont la mentalité laisse à désirer, les jeunes filles qui manquent d'énergie nerveuse, et les jeunes gens épuisés par les soucis ordinaires des affaires sont autant de preuves de ce fait. Un traitement de temps en temps avec "ASAYA-NEURALL" sera leur salut. Il nourrit les nerfs, encourage le sommeil, améliore l'appétit et la digestion et rétablit l'énergie nerveuse. \$1.50 la bouteille. Ayez-le des personnes suivantes :

HILAIRE THERIEN.

TABAC

Rose Quesnel

DOUX ET NATUREL.

EXIGEZ LA ROSE.

Rock City Tobacco Co.,

Québec.

Cancer, Tumeurs, Ulcères

GUÉRIS
SANS OPERATION
SANS EMPLATRE
SANS DOULEUR

Le Cancer fait cinq fois plus de victimes que la Consommation. C'est la mort lente, horrible pour le patient et pour son entourage. La guérison du Cancer, des Tumeurs, des Ulcères est facile, sans opération. Approuvé par la Profession Médicale, le traitement du Dr Percy, par son action dépurative sur le sang, détruit les germes du mal ; c'est la guérison. Des milliers de malades ont été ainsi guéris. Notre Livre explicatif en français envoyé Gratuit sur demande. Écrivez-nous immédiatement.

Dr. Percy's Remedies Co., Casier E.P. 583 MONTREAL, Canada.

Municipalité de Comté de la Seconde Division du Comté de Pontiac.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par Jules Maillard, secrétaire trésorier, que les terrains ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, en la salle des délibérations du Conseil, à Ville-Marie, au Palais de Justice, JEUDI, le DEUXIEME jour de MARS prochain, à DIX heures de l'avant-midi, pour les taxes municipales et scolaires restant dues, à moins que ces diverses sommes et les frais encourus, ne soient payés avant le jour ci-dessus indiqué.

Les gens sensés voyagent par



La ligne courte pour Montréal.

Gare Centrale. — Chaque jour à 8.35 a.m.; dimanche excepté; 3.20 p.m., chaque jour.

Obtenez renseignements sur notre service de chars doratoires par la ligne nord.

Un train partira de Mattawa à 9 heures du matin pour Kippewas le mardi, jeudi, et samedi de chaque semaine.

GEO. DUNCAN

Agent du C. P. R.

42 rue Sparks, Ottawa.

Agent général pour lignes océaniques.

PHONES: 4621-4622.

Our cousins in London

L'ouvrage qui vient de paraître sous ce titre par ordre de notre bureau de Traffic de Londres, a pour but de donner un aperçu de l'intérieur et de l'extérieur des bâtisses du Grand Tronc, dans la rue Cokspur. L'emplacement est l'un des meilleurs de Londres et les nouveaux bâtiments sont déjà devenue des plus en vue.

Au premier étage, il y a une salle spacieuse meublée à la Canadienne et où les journaux canadiens et des Etats-Unis pourront être lus et où on a réuni toutes facilités pour la correspondance.

Une salle spéciale est à la disposition des hommes d'affaires pour toute transaction commerciale. Atenant à cette salle se trouve le bureau de l'agent industriel du Grand Tronc qui donne tous renseignements et facilités pour les affaires de commerce et de transport entre les contrées.

Les visiteurs peuvent inscrire leurs noms sur un registre spécial pour donner connaissance de leur passage à leurs amis.

Un exemplaire de cet ouvrage est envoyé sur demande à M. J. Quinlan, D. P. A. Grand Trunk Ry System, Montréal, Qué.

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DU NORD SUR LE CHEMIN DU GRAND TRONC

La navigation des vapeurs passagers de Sarnia à Soo, Port Arthur, Duluth, tous les lundis, mercredis et vendredis à 3.30 P. M. Seulement que le mercredi et le samedi, les bateaux vont à Duluth.

La navigation de Collingwood se fait à 1.30 P. M. et de Owen Sound à 11.45 P. M. les mercredis et samedis pour Soo et Georgian Bay Ports.

Pour informations, s'adresser aux agents de billets de chemin de fer de la compagnie, à Sarnia et à Collingwood.

Pour surmonter les fatigues inévitables causées par un travail trop long, le dynamo humain doit se recharger en prenant un repos et en suivant un traitement à la Saline de "Puits de Ste-Catherine".

L'usage des bains toniques, à l'électricité et le massage sont sous le contrôle de médecins expérimentés, et les garde-malades sont à votre disposition. Prenez le chemin de fer du Grand Tronc.

Un livret d'informations vous sera envoyé gratuitement en vous adressant à J. Quinlan, D. P. A., Montréal.

Noms	Description	Canton.	Lot	Rang	Etendue.	Dû au conseil	Dû aux écoles	Montant.
------	-------------	---------	-----	------	----------	---------------	---------------	----------

Municipalité du Canton Fabre.

David Gillies		Fabre	49	3	100	\$6.14	\$ 8.58	\$14 72
Léopold Langlois		Fabre	7	7 N	100	8.78	16.94	25 72

Municipalité du Canton Guigues.

The Upper Ottawa Impy. Co.		Guigues	60	3	100	173.51		173 51
Romuald Gagnon		do	54	6	100	26.45		26 45
Horm. Bessette		do	17	8	100	16.71	26.90	43 61
Alph. Bélanger		do	19	8	100	12.51	17.73	30 24
Jos. Belhumeur		do	20	8	100	6.78	24.12	30 90
do		do	21	8	100	4.92	18.41	23 33
do		do	22	8	100	5.21	21.26	26 47
do		do	15	9	100	11.28	16.92	28 20
do		do	16	9	100	7.08	26.82	33 90
do		do	17	9	100	6.02	16.35	22 37
do		do	25	9	100	4.90	6.20	11 10
do		do	26	9	100	7.23	12.30	19 53
Gust. Bélanger		do	18	9	100	14.29	24.86	39 15
Jos. Oumet		do	20	9	100	10.17	25.62	35 19
do		do	21	9	100	9.79	25.00	34 79

Municipalité des Cantons unis de Laverlochère et Baby.

Joseph Pagé		Laverlochère	13	7	100	11.94		11 94
Norbert Seven		Baby	14	2	100	5.59		5 59
Olivier Lefebvre		do	14	1	100	20.19		20 19
do		do	15	1	100	20.42		20 42
do		do	16	1	100	11.39		11 39
Prosper Jolette		do	11	3	100	6.46		6 46

Municipalité du Canton Nédélec.

Louis Blanchette	Un lot de village de 40 x 100 environ, partie lot No. 18 Rang Front des 15, borné vers le nord et vers l'ouest par des terrains réservés pour rues projetés, vers le sud par Thomas Murray et vers l'est à Ben. McKenzie, père.	Nédélec	18			40 x 100	18.97	22.09	41 06	
J.-Bte. Bérubé	Un lot de village de 72 x 72 environ partie lot No. 18 Rang Front des 15, borné vers le nord par Jacques Monaghan, vers le sud par J. P. Ranger vers l'est par la rivière des 15, vers l'ouest par le chemin de Front des 15.	Nédélec	18			72 x 72	6.28	8.47	14 75	
J. M. Fortier	Un lot de village de 100 x 60 environ partie lot No. 18 Rang Front des 15, borné vers le nord et vers le sud par Thomas Murray, vers l'est par la Rivière des 15, vers l'ouest par le chemin front des 15.	Nédélec	18			100 x 60	6.28	8.47	14 75	
Alf. Martineau	Un lot de village de 40 x 100 environ partie lot No. 17 Rang Front des 15, borné vers le nord, vers l'ouest et vers le sud par Thomas Murray, et vers l'est par le chemin dit de la rivière Blanche.	Nédélec	17			40 x 100	7.81	11.89	19 70	
Joseph Massicotte	Un lot de village de 40 x 100 partie No. 20 du Rang Front des 15, borné vers le nord par terrain réservé pour une rue projetée, vers l'est, le sud et l'ouest par les Révérends Pères Oblats.	Nédélec	20			40 x 100	5.25	9.21	14 46	
Ephr. Desjardins		Nédélec	20	3	02		59.09	19.85	73 54	
Louis Desjardins		Nédélec	18	28	09	3	92	46	88.87	19 75
Gustave Goltz	Un emplacement d'environ un acre en superficie partie lot No 74 Rang 3 Guigues, borné vers le nord-est par la rivière des 15, vers le sud, l'est et l'ouest par la balance du dit lot 74.	Guigues	P 74	3	1			14.52	14 52	

Municipalité du village de Ville-Marie.

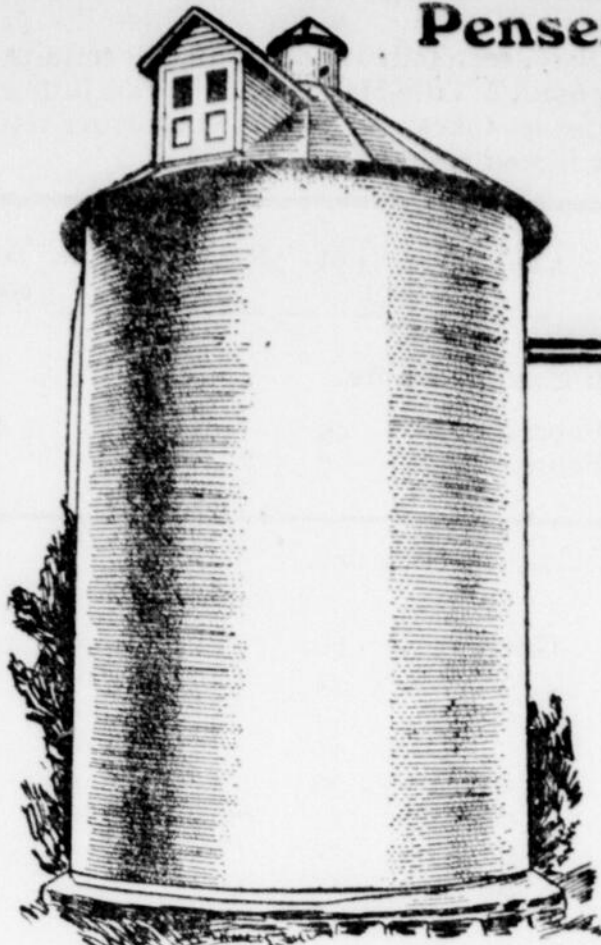
Albert Latour	Un lot de village de 64 x 85 part No 23 Rang 2 Duhamel, borné au nord par W. McCurdy ou représentants, au sud à la rue S. André à l'est à S. Cyr et Deshaies et à l'ouest à J.-Bte. Marleau.	Duhamel	P 23	2	64 x 85	21.30	1.61	22 91
Arcade Lemire	Un emplacement de village de 128 x 85 part lot No 23 rang 2 Duhamel, borné au nord à Hercule Chénier, au sud à la rue S. André, à l'est à la rue S. Gabriel et à l'ouest à S. Cyr et Deshaies.	Duhamel	P 23	2	128 x 85	16.95	10.60	27 75
François Bélanger	Un lot de village de 80 x 150 partie lot No 23 rang 2 Duhamel, borné au nord par Paul Mathon, au sud par la rue Ste-Anne, à l'est par P. D. Boyer et à l'ouest par la rue Notre-Deme.	Duhamel	P 23	2	80 x 150	37.80	26.55	64 35

JULES MAILLARD,

Secrétaire-Trésorier de la Seconde Division du Comté de Pontiac.

Ville-Marie, 7 janvier 1911.

Pensez-vous construire un Silo ? vous ferez mieux de le faire en Béton



La construction d'un Silo nous donne un exemple de ce qu'un cultivateur peut faire avec du béton et de la supériorité du béton sur tous les autres matériaux pour toutes constructions à faire sur une ferme.

Le silo habituel, fait en bois, coûte cher et il est loin d'être satisfaisant. En premier lieu, il n'a pas de durée, et ce qui est encore plus important, loin d'être à l'épreuve de l'eau, son contenu devient plus ou moins chargé d'humidité, ce qui est loin d'être une condition saine.

Un silo fait en béton, au contraire, dure indéfiniment, il protège contre la chaleur, le froid et l'humidité, et il a le mérite d'être proportionnellement bon marché.

Le caractère d'économie est expliqué plus au long dans notre livre, envoyé gratis — "L'utilité du ciment pour le cultivateur" — dans lequel on démontre comment il faut mêler et employer le béton pour construire des silos ou autres bâtiments sur la ferme.



"L'utilité du Ciment pour le Cultivateur"

vous dit comment employer le béton pour la construction de

Auges	Escaliers	Marchés
Blocs	Fondations	Nids de poules
Bornes	Granges	Foulaillers
Bassins	Gouttières	Partitions
Caves	Laiteries	Poteaux de clô-
Celliers	Murs	tures
Citernes	Maisons	Réservoirs
Chemins	Margelles de	Silos
Etables	puits.	Etc., Etc., Etc.

Remplissez ce coupon et adressez-nous-le aujourd'hui pour avoir notre livre.

Vous pouvez m'envoyer un exemplaire du livre intitulé "L'utilité du ciment pour le cultivateur."

Canada Cement Co. Limited

51-60, Edifice de la Banque Nationale, Montréal.

Nom

Adresse

AU GRAND MAGASIN

MAGLOIRE CARRIERE,

RUE PRINCIPALE.

GRANDE VENTE DE LINGERIE

Notre vente de lingerie est sans précédent, l'événement mémorable de la saison. Depuis longtemps nous cherchions pour vous une occasion d'économie : cette vente en sera certainement une. Nous vous l'annonçons en vous affirmant que ces marchandises viennent directement des manufacturiers et sans que nous ayons aucune commission à payer à un agent à ajouter à ces prix.

Nous avons fait un achat dont les avantages sont sans précédent, et nous voulons en faire bénéficier : profitez-en.

Chemises de nuit à 44c, 69c, 99c et \$1.49.

Cache-corsets à 19c, 29c, 39c, 49c et 59c.

Jamais dans l'histoire du commerce il n'a été offert de pareils prix en lingerie. Nous vous demandons de venir vous rendre compte vous-mêmes. Tous ces marchandises sont garanties. Elles sont fabriquées avec ce qu'il y a de mieux en mousselines et cotons anglais. Les broderies sont très jolies.

5000 vgs. de broderies sur lawn et mousseline à 2/2c, 5, 7 1/2, 10 et 12 1/2c la verge. Prix variant \$1.00 à \$3.00 et réduits à 49c, 69c, 79c, 89c et 99c. Venez de bonne heure afin de profiter du choix.

Mag. Carrière, rue Principale, Hull.

Une entreprise colossale

Le "Canadian Northern" et tout le système Mackenzie & Mann qui s'y rattache constituent une des entreprises les plus colossales et des plus remarquables qui aient encore été tentées.

Ce "chemin" qui n'existait pour ainsi dire pas il y a dix ans, compte aujourd'hui 5,000 milles de voie, et en comptera 7,000 dans deux ans.

3,325 milles sont en pleine opération dans l'ouest, savoir : 353 milles dans Ontario, 1,530 milles au Manitoba, 1,182 milles dans la Saskatchewan, et 214 dans l'Alberta.

La ligne de Toronto à Gowganda, y compris ses embranchements, est de 260 milles.

L'achèvement de la ligne Toronto-Ottawa et du raccord des lignes d'Ontario à celles de la Province de Québec, n'est plus qu'une affaire de mois. En 1911 le "Great Northern" aura 1000 milles de voie dans la Province d'Ontario, à l'est du lac Supérieur ; 800 milles dans la Province de Québec, et 430 milles dans celle de la Nouvelle-Ecosse.

La ligne de Toronto-Gowganda sera prolongée à Port-Arthur, passant au nord du lac Supérieur ; la section de montagne de la ligne d'Alberta au Pacifique est en construction et d'ici cinq ans, le Canada comptera une troisième ligne transcontinentale allant de l'Atlantique au Pacifique.

L'an dernier, le réseau Mackenzie & Mann, à l'ouest de Port-Arthur, a transporté 31 p. c. de la récolte totale des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Pendant l'année écoulée, la vente des terres appartenant à ce système s'est élevée à 246,996 acres, ayant produit \$2,561,072 soit \$10.35 l'acre, alors que l'année précédente il avait été

vendu 116,662 acres, ayant rapporté \$1,091,722, soit \$9.36 l'acre.

Tout en poussant activement la construction des voies nouvelles, le "Grand Nord" améliore ses anciennes lignes, d'où une réduction des frais d'exploitation de 74.01 p. c. à 68.59 p. c. des recettes brutes.

Jusqu'à ce jour, le réseau Mackenzie & Mann a coûté \$133,728,348 ; son matériel roulant se compose de 372 locomotives et de 12,671 wagons et voitures de toute espèce.

Enfin, suivant en cela l'exemple du Pacifique Canadien, le "Grand Nord" a créé une flotte de bâtiments rapides, les "Royal" sur l'Atlantique, entre le Canada et Bristol, et établira sous peu une ligne sur le Pacifique.

Telle est, en quelques lignes, l'œuvre créée et continuée par le "Great Northern" pour le plus grand bien du Canada et le développement de ses immenses ressources.



Mot de la fin :

Les épousailles sont à l'ordre du jour. Je vais ouvrir un Carnet mondain comme les Grandes Feuilles. Un "practicien" me consulte : "Je suis indécis pour me marier. On me propose deux jeunes filles. L'une est jolie et fine, mais n'a pas le sou. L'autre est horriblement riche, mais elle est énorme, grasse..."

—C'est la "grasse" que je te souhaite.

Le ministre des Travaux publics est d'avis que la réputation de M. Bourassa est un phénomène de la nature des étoiles filantes. La classification est exacte.

Nous serions tentés cependant de comparer ce phénomène plus particulièrement au tremblement de terre. Ça cause quelques fois des ruines, mais généralement, il a y plus de peur que de mal et ça ne dure que quelques secondes.

Fort heureusement, dans le cas de M. Bourassa, le tremblement de terre nationaliste n'a cassé que des vitres.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

OTTAWA-MONTREAL

Les trains quittent Ottawa à 8.30 a.m., 3.15 p.m., 4.40 p.m., les jours de semaine et 8.30 a.m., et 4.40 p.m., les dimanches.

Chars palais-bibliothèques-buffet sur les trains de 8.30 a.m., et 4.40 p.m. Chars palais-bibliothèque sur les autres trains.

OTTAWA-TORONTO

Service de chars Pullman. Quittant la gare Union, Ottawa, à 6.45 p.m., chaque jour, arrivant à Toronto à 6.00 a.m. On peut demeurer dans le char dortoir jusqu'à 7.00 a.m.

OTTAWA-NEW-YORK

Quittant Ottawa à 4.40 p.m., chaque jour. Chars palais-buffet, arrivant à New-York (Grand Central Station) à 7.20 a.m.

P. M. BUTTLER,

Bloc de l'hôtel Russel, coin des rues Sparks et Elgin Ottawa. Agence générale de steamers océaniques et pour voyages Cook

La Guérison de Shiloh
arrête promptement les toux, guérit les rhumes, fortifie la gorge et les poumons.

Fumez les



Cigarettes DERBY

5¢

Notes Locales

M. Ovide Chénier, de la rue Verville, Dolphis Grandin, de la rue Charles et Alexis Cité, de la rue du Pont, trois citoyens bien connus, sont morts depuis samedi. M. Chénier est mort après une longue maladie et les deux autres sont morts presque subitement dimanche dernier.

SELLES.—Tous les genres, anglaises importées, mexicaines, militaires, McLellan, de course, de promenade, etc. Jambots et cravaches. Chez P. A. Meilleur, rue du Pont, Hull.

Venez voir mes pardessus à bas prix, \$5.00 à \$25.00. J. J. Pharam, Angle des rues Principale et Duke, Hull.

La Guérison de Shiloh
arrête promptement les toux, guérit les rhumes, fortifie la gorge et les poumons. 25 Cts.

Les autorités municipales déclarent qu'il n'y a qu'un seul cas de typhoïde dans la ville, quoique la prise d'eau de Papadie soit au même qu'il y a eu pour l'aqueduc de l'ouest et l'on sait qu'il y a eu des cas de typhoïde à Ottawa.

HARNAIS.— Simples et doubles, de promenade, boghei, express, tombereau. Tous les styles, enroulés au chêne. Chez P. A. Meilleur, rue du Pont, Hull.

Donnez votre commande le plus tôt possible pour votre habillement ou votre paletot pour les fêtes. Et si vous voulez être satisfait, allez chez J. B. Pharam, angle des rues Principale et Duc.

Chez P. H. Charon, non-seulement nos concitoyens ont un meilleur choix, à meilleur marché que n'importe où ailleurs, ici ou à Ottawa, mais

ceux qui achètent un "set" le salon reçoivent en retour un cadeau (patant. Économisons en allant chez Charon, et voyons le cadeau.

M. I. de G. Raby, assistant écrivain du comté de Wright, vient de terminer son travail de la liste des votants pour les prochaines élections fédérales et provinciales du comté de Wright. Le rapport indique une augmentation de près de mille votants. Les chiffres sont comme suit:

Ville de Hull, 3,401; village d'Almer, 817; Pointe Gatineau, 428; autres endroits du comté, 5,639. Total 10,275.

Les plus beaux paletots au plus bas prix, chez J. B. Pharam, angle des rues Principale et Duc.

Couvertures pour chevaux

Toile, duck, kersey et lainé. Suits complets. Toutes les descriptions. Chez P. A. Meilleur, rue du Pont, Hull.

Avez-vous une montre, une horloge, un article de bijouterie qui a besoin d'être nettoyé ou réparé? Allez chez Jos. Couture, le bijoutier-horloger en face de la banque d'Ottawa, rue Principale. C'est un expert dans ce genre de travail. Son ouvrage est garanti. Spécialité—Fabrication de jones de mariage et bagues de fiançailles.

L'ancien échevin William Villeneuve, de Hull, vient de prendre une action en dommages et intérêts pour une somme de \$100, en cour Supérieure de Hull, contre M. George Champagne, de St. Rémy, qu'il accuse d'avoir tenu des propos injurieux à son égard.

Réduction 10 à 20 pour cent sur nos "Shanty Jumpers", "cutters", carrioles et sleighs de livraison, chez P. A. Meilleur, 23 à 29 rue du Pont, Hull, et angle des rue York et Dalousie, Ottawa.

L'honorable Joseph E. Caron, ministre de l'Agriculture de la province de Québec, était vendredi, de passage à Hull où, à une assemblée présidée par M. E. B. Devlin, M.P., il a entretenu un auditoire très attentif de l'avantage qu'un pays a d'avoir d'excellentes routes rurales. A cette assemblée, l'hon. ministre a parlé de certains crédits à accorder pour l'entretien des routes.

Nos concitoyens sont priés de prendre notre qu'avant d'acheter une couverture de maison quelque part, ils trouveraient leur bénéfice en s'adressant à D. Sanche, rues Wall et Chaudière, qui est le seul agent pour les célèbres Brautford.

Le chef des pompiers, M. Tessier, dans son rapport annuel, dit qu'au cours des douze derniers mois, les pompiers ont répondu à 76 alarmes dont 26

pour feux de cheminées et 6 sans cause apparente. Les pertes totales par le feu se sont élevées pendant ce temps, à \$19,060 dont \$17,400 couvertes par des assurances. Ne sont pas compris dans ces chiffres, les feux de l'école St. Jean Baptiste et du 20 mai, qui occasionnèrent \$10,000 de pertes. Les écoles sont maintenant bien protégées contre le feu.

VALISES.— Sacs à main, sacs, valises, malles d'échantillons. Toutes les prix. Toutes les descriptions. Chez P. A. Meilleur, rue du Pont, Hull.

Les propriétaires des théâtres de nos amies, qui se félicitent du succès par eux obtenu au sujet des récentes présentations qu'on leur avait offertes pour avoir donné des représentations le dimanche, sont maintenant fort perplexes. En effet, M. C. J. Brooke qui agitait comme procureur provincial dans la poursuite à laquelle nous venons de faire allusion, dit qu'il a reçu des instructions du procureur général de la province à l'effet de faire respecter la loi du dimanche, et de voir à ce qu'aucun lieu d'amusement ne soit ouvert le jour du Seigneur.

Avez-vous de l'argent? qui ne fait rien ou qui vous rapporte moins de 8% d'intérêt. Nous pouvons placer n'importe quelle somme sur premières hypothèques garanties et enregistrées, rapportant 8% net aux prêteurs. Ecrivez—IMPERIAL AGENCIES—P. O. Box 564, Edmonton, Alta.

Dans le rapport-statistique que le sheriff Wright vient d'adresser au gouvernement au sujet du palais de justice et de la prison, on constate une diminution considérable dans la criminalité de notre ville. Pendant toute l'année dernière, la prison a reçu 323 prisonniers: 245 hommes et 78 femmes dont 180 furent condamnées. En réalité, le rapport ne consigne que très peu de crimes, le reste étant des délits de droit commun. Signalons 54 amendes, et un total de 32 ans de prison pour toutes les sentences. Quatorze mineurs ont été envoyés aux écoles de réforme. Sur les 323 accusés, 34 seulement observaient les règles de la tempérance. Le coût annuel d'entretien des prisonniers s'est élevé à \$6,550.54.

L'assemblée d'inauguration du conseil de ville de 1911 a eu lieu lundi. Elle a été en tout points semblable aux précédentes. Assermentation du nouveau maire et des échevins, avis de l'élection de la formation du conseil par cet officier; discours du maire Clu; puis formation des commissions civiques et élection des présidents.

Le discours du maire Archambault a été intéressant. Le nouveau premier magistrat de la ville a déclaré que ce n'était pas sans une véritable émotion qu'il se levait pour ad-

dresser la parole aux échevins qui, avec lui, auront pendant les douze prochains mois, la tâche d'administrer les affaires civiques. Cependant, il compte sur l'aide d'hommes sages et instruits comme le sont ceux que le peuple a choisis.

M. le docteur Archambault a aussi dit que maintenant que la fumée de la bataille est dissipée, les adversaires deviendront ses amis, et que, mettant de côté tout esprit de parti politique, tous uniront leurs efforts pour travailler dans l'intérêt de la prospérité et du progrès de Hull.

Donnant les grandes lignes de son programme, M. Archambault a dit qu'il désirait:

La révision de la charte et la collation des règlements civiques.

La consolidation de la dette flottante qui porte présentement un intérêt de 6 pour cent;

Le placement du fonds d'amortissement pour qu'il rapporte plus d'intérêt à la corporation;

Une plus grande protection contre le feu.

Amélioration de l'aqueduc; Changement du mode de taxation, en se basant sur la propriété à sa pleine valeur, au lieu des deux-tiers, et en fixant cette taxe à 1 p.c. au lieu de 11-3 cent;

L'abolition des barrières de péage, au moyen de l'expropriation, si le gouvernement provincial ne réussit pas dans le projet qu'il poursuit à cette fin.

Le respect du veto du peuple en lui soumettant des règlements lorsqu'il s'agira de la dépense de gros montants d'argent.

Une meilleure entente amicale entre le Conseil de ville et la Chambre de commerce.

Disposition de la propriété Champagne aux meilleures conditions possibles pour Hull;

La réduction progressive du nombre des buvettes;

L'octroi des licences d'hôtel en mars au lieu d'avril;

Le passage de barrières où des voies ferrées traversent les rues.

La création d'abattoirs publics;

La réorganisation du bureau de santé;

L'établissement de mesures rigoureuses pour prévenir l'usage de la cocaïne.

Le plus important sujet du programme de M. Archambault trait aux débits de boissons. Parlant de la réduction du nombre des débits de boissons, le maire a dit que bien que Hull n'accorde pas de licences pour restaurants, il y a à Hull certains débits de boissons licenciés comme hôtels et qui réellement ne sont pas de cette catégorie. C'est ceux-là qui, d'après lui, doivent disparaître les premiers. De plus, il croit que les licences devraient être accordées en mars afin que ceux qui seront victimes du destin puissent avoir le temps d'écouler leur assortiment de boissons avant le 1er mai.

Quant à la cocaïne, le maire dit qu'elle fait des ravages à Hull depuis un an, et que la police prendra des mesures pour enrayer ce fléau.

Après le discours du maire, le conseil a procédé à la formation des commissions civiques avec le résultat suivant: Commissions de finances, améliorations et affaires litigieuses—les échevins Davis,

IL EST EXEMPT DE SOUFFRANCES SUR SES VIEUX JOURS

GRACE AU GIN PILLS

ANNAPOLIS, N.S.

"J'ai plus de 60 ans et j'ai souffert de maladie des reins et de la vessie pendant quinze ans. J'ai pris les remèdes du médecin, mais n'ai pu éprouver de soulagement. Je désire vous remercier de m'avoir envoyé une boîte d'échantillon des GIN PILLS (Pillules de Genève). J'ai pris en tout six boîtes de GIN PILLS, mais j'ai éprouvé du soulagement avant d'avoir pris ce nombre de boîtes. Il me fallait me lever pendant quelques nuits toutes les quinze minutes, et j'étais obligé de me servir d'un instrument avant de pouvoir uriner. Je puis maintenant rester au lit quatre ou cinq heures sans avoir à me lever. Je puis dire que les GIN PILLS m'ont presque guéri, et j'en garderai toujours une boîte chez moi."

W. H. PIERCE.

Faites comme Mr. Pierce—écrivez nous pour avoir une boîte d'échantillon gratis des GIN PILLS et constatez par vous-même jusqu'à quel point elles peuvent vous faire du bien—plus de 100 lettres de remerciement de grandeur réelle chez votre pharmacien, six ou 9 boîtes pour \$2.50. Les GIN PILLS sont vendues avec la garantie positive que votre argent vous sera remboursé si elles ne vous procurent pas un prompt soulagement. National Drug and Chemical Co., Dept. Q., Toronto. 51F

Larose, Falardeau, Bélanger, Doucet et Labelle.

Commission d'aqueduc, feu police et éclairage et santé—les échevins Black, Chevalier, Thibault, St. Laurent, Leblanc et Simard.

Présidents—finances: l'échevin Davis; aqueduc, Thibault; rues et améliorations, Falardeau; santé, Simard; police feu et lumière, Chevalier; affaires litigieuses, Labelle.

Pro-maire, échevin J. B. Larose. Le conseil s'est réuni jusqu'au premier lundi de février.



AVIS

AVIS: L'AVIS est un des présents donnés par le Comité d'Aviation Club, corps politique d'Aviation, avant son siège et sa place permanente. L'affaire dans le Canton de Wright, une association formée pour l'aider et conduire un club pour nos sociétés, promouvoir les jeux de golf et autres jeux de sports, présenter à la législature de la Province de Québec, à la prochaine session un bill pour modifier et étendant les pouvoirs et privilèges des clubs de golf, et les mêmes droits et privilèges que ceux dont jouit et que possède l'Aviation Club de Hull, en vertu de l'acte 7 (chambre VII) Chap. 100, amendé par l'Acte 10 (chambre VII) Chap. 105, et par l'Acte 11 (chambre VII) Chap. 106, et par l'Acte 12 (chambre VII) Chap. 107, et par l'Acte 13 (chambre VII) Chap. 108, lesdits actes ayant été passés par la législature de la Province de Québec.

BROOKER & CHAUVIN.

Procureur pour les dits requérants.

Chez Omer Lemieux.

Bieres de toutes marques a \$1.00 la douzaine. — Livrées à domicile sans charge extra. Brandy et Scotch venant à plus bas prix que partout ailleurs. Nous avons en stock des cognacs de 10 ans, 20 ans et "Importation spéciale" que nous expédions sur demande. Aussi, toutes les liqueurs à la mode pour les fêtes, à des prix extraordinairement bas.

Epiceries de choix à bon marché. Chez OMER LEMIEUX, angle des rues du Pont et Philomou.

Nous payerons

les plus hauts prix du marché pour

Peaux Vertes

de toutes sortes et garantissons

Assortiment Correct et

Prompt Paiement.

REVILLON FRERES

MAISON FONDÉE EN 1723

Les "Leaders" dans le commerce de la fourrure dans le monde entier.

ENVOI GRATIS de notre Liste de Prix

134 et 136 rue McGill, Montreal.

Baume Rhumal

CONVIENT A TOUS LES AGES.

Le remède souverain pour la prompte guérison de la TOUX, du RHUME, de la BRONCHITE, de l'ENROUEMENT et autres affections de la Gorge et de toutes les Maladies des POUMONS. Pris dès les premiers symptômes, il détruit le germe de la CONSOMPTION. La vente sans cesse croissante du "BAUME RHUMAL" depuis un quart de siècle justifie la confiance du public dans ce remède populaire.

25c la bouteille

En vente chez tous les marchands.

BROOKE et CHAUVIN

AVOCATS.
Bloc Graham, Rue Principale, Hull.
C. J. Brooke, C.R.
C. H. Chauvin, L.L.B.
PHONE NO. 1324.

T. P. FORAN, C.R.

AVOCAT.
Bureau: 152 Rue Principale.
Bloc McDougall, Hull.
PHONE 1083.

Devlin et Ste-Marie

Avocats.
Bureaux de feu le juge Rochon
rue Principale, Hull.
Phone 2976.

MAJOR & FORTIER

AVOCATS.
C. R. MAJOR. M. A. FORTIER.
Rue Langevin, Hull.

J. A. PARENT

B.A., L.L.L.
AVOCAT.
PHONE 2170

Edgard Laberge

R.L., L.L.L.
NOTAIRE.
Argent à prêter. Phone 2170.
275 rue Principale, Hull.

ARTHUR DESJARDINS

AVOCAT-RECORDER.
Etude, 271 Rue Principale.
Phone 2258. HULL.

LOUIS BERTRAND

NOTAIRE.
113 Rue Principale. Argent à prêter.
Telephone HULL.

Auguste Lemieux, C.R.

Avocat pour Ontario et Québec.
Agent en procédure de la Cour
Suprême et de la Cour de l'Échiquier
et pour affaires départementales.
46 RUE ELGIN, OTTAWA.

DR. J. E. FONTAINE

Rue Principale, Hull. Telephone 681.

Dr. J. U. Archambault

MÉDECIN-CHIRURGIEN.
Angle des rues Principale et St.
Joseph, Hull. Telephone 2019.

DR. ED. MARTIN

Des Hôpitaux de New-York. Médecine
générale. Spécialité: Maladies
des yeux, des oreilles, du nez et de la
gorge. 170 rue Albert. Téléphone 3733.
Hull, P. Q.

ANTONIO PELLETIER

Médecin-Chirurgien
Des Hôpitaux de Paris. Médecine gé-
nérale. Spécialité: maladies des en-
fants et des voies respiratoires; nez,
gorge, poumons. Bureau: 109 rue Al-
ma, en face de l'Eglise, Hull, P. Q.
Phone 5328.

D. CHENE,

B. A. Sc., I. C. & CHIMISTE.
168 RUE ALMA, - HULL, Q.
PHONE :
Hôtel de Ville 4619. - Bureau 3538.

HOTEL ALBION

Joseph Fournier,
PROPRIÉTAIRE.
Rue Principale - Hull.
Phone 2607.
Chambres et pension de première
classe.
Salle d'échantillons pour les com-
mis voyageurs.

HOTEL ST. JAMES,

MONTREAL.
En face de la Gare Bonaventure.
Excellentes chambres et pension.
Prix modérés.
Fred Bonillon, Propriétaire.

HOTEL IMPERIAL

Angle des Rues du Lac et Principale,
Hull.
Situe à deux minutes de marche du
palais de justice, du bureau de poste
et des banques, pourvu des amélio-
rations les plus modernes. Salle
d'échantillons pour les commis voya-
geurs, pension, vins et liqueurs de
première classe.
P. A. GAUTHIER, Propriétaire.

BIJOU CAFE,

SAM. CASSIDY, Prop.
Angle des rues Sparks et Metcalfe,
Ottawa.
Le rendez-vous populaire des gens
d'affaires et des sports.
Tables d'hôtel servis à toute
heure, à la carte. Salles à dîner pri-
vées pour dames et messieurs.
Prix modérés. Entrée privée sur
la rue Sparks.
SAM. CASSIDY, P.

THE WINDSOR,

Hôtel populaire d'Ottawa
Quartiers Généraux des Députés
Libéraux.
De \$2.00 Par Jour.
W. F. KART, Propriétaire.

OTTAWA HOUSE

Chs. O'Connor, Prop.
Angle des rues Main et Bridge.
Hull. Pension de première classe
\$1 par jour.

HOTEL SAINT-LOUIS,

HULL.
Excellente pension. Vastes écuries
Bacs Wright et Brewery.
Phone 3269.
OSCAR GAUTHIER, Prop.

WINDSOR HOTEL

Angle des rues Principale et Albert,
Hull, P.Q.
NAP. BOUCHER, Propriétaire.
Service de première classe. Phone
470

HOTEL RIENDEAU,

MONTREAL.
En face de l'Hôtel de Ville et du
Palais de Justice de Montreal. Quel-
ques-uns des bateaux et des gares de
chemins de fer, 58, 60 Place Jacques-
Cartier.
J. Arthur Tanguay, Propriétaire.

A. ARCHAMBAULT,

PLOMBIER.
Angle des rues Wellington et
Chaudière, Hull.
Poseage d'appareils de chauffage
pour édifices publics et résidences
privées.
Travaux d'aqueduc, etc.
Réparages exécutés promptement.
Prix modérés.
Phone 4142.

**CHASSE
ET PECHE**

REGLEMENT

Temps durant lequel la chasse
et la pêche sont permises.

LICENCE DES NON RÉSIDENTS.

Les personnes non domici-
liées dans la province de Qué-
bec, qui veulent y faire la
pêche ou la chasse, doivent se
munir d'une licence dont le
coût est établi comme suit :

POUR LA CHASSE

Les personnes non domici-
liées dans la province de Québec,
qui ne sont membres
d'aucun club dûment
constitué en corpora-
tion dans la province. \$25.00

Les personnes non domici-
liées dans la province,
membres actifs
d'un club de chasse et
de pêche légalement
organisé, qui désirent
chasser sur le terri-
toire et sous bail du club
auquel elles appartiennent ne paieront
que..... \$10.00

POUR LA PÊCHE.

Toute personne non domici-
liée dans la province de Québec
qu'elle soit membre
ou non d'un club lo-
cataire d'une rivière
à saumon, devra
payer..... \$25.00
pour avoir le droit
de pêcher le saumon
dans la province.
Pour les autres espèces
de poissons, le
non résident, s'il ne
fait partie d'aucun
club dûment consti-
tué en corporation,
devra payer..... \$10.00
au contraire, il est
membre actif d'un
club dûment consti-
tué en corporation,
locataire d'un terri-
toire de pêche, il de-
vra payer..... \$5.00

**OBLIGATIONS DES LOCATAIRES
DE DROITS DE CHASSE ET
DE PÊCHE.**

Le président ou le secré-
taire d'un club de chasse et de
pêche, devra, à la fin de cha-
cune des saisons de chasse et
de pêche, transmettre au Mi-
nistère des Pêcheries un état
assermenté, donnant le nom
et l'adresse de chaque personne
qui aura chassé ou pêché sur
leur territoire en spécifiant
après chaque nom, si cette per-
sonne est membre actif du
club ou non, l'honoraire payé,
etc. Ce rapport devra être fait
sur des blancs fournis par le
Ministère.

Le club sera tenu responsa-
ble de toutes les licences qui
seront ou qui auraient dû être
émises pour chasser ou pêcher
dans les limites de son terri-
toire.

Tout particulier, qu'il soit
locataire d'un territoire de
chasse et de pêche, ou des
droits de pêche dans une rivière
à saumon est également
obligé de fournir un état asser-
menté donnant le nom des
personnes ayant chassé et pê-
ché dans les limites de son terri-
toire, et de plus est tenu res-
ponsable des licences qui
seront émises ou qui auraient

dû l'être pour y chasser et pê-
cher.

Afin de faciliter l'émission
de ces licences, les inspecteurs
de chasse et les secrétaires des
clubs pourront, en s'adressant au
Ministère de Colonisation, des
Mines et des Pêcheries, obtenir
un certain nombre de blancs
qu'ils pourront remplir eux-
mêmes, et émettre sur paiement
du prix de la licence qui est
invariablement payable d'avance.

PÊCHE

TEMPS DE PROHIBITION

1. Saumon, du 1er juillet au
1er mars.
A la ligne, du 15 août au
1er février.
2. Ouananiche, du 1er octo-
bre au 30 novembre.
3. Truite tachetée de ruis-
seau, de rivière, etc.,
(salmo fontinalis), du 1er
octobre au 30 avril.
4. Grosse truite grise, longue,
(touladi salmo confinis) du
15 octobre au 1er décem-
bre.
5. Doré, longueur pas moins
de 15 pouces, du 15 avril
au 15 mai.
6. Achigan, longueur, pas
moins de 9 pouces, du 1er
avril au 15 juin.
7. Eperlan, du 1er avril au
30 juin.
8. Poisson blanc, du 10
novembre au 1er décem-
bre.
9. Maskinongé, longueur, pas
moins de 24 pouces, du 15
avril au 15 juin.
10. Esturgeon, longueur, pas
moins de 36 pouces, du
1er au 30 juin.
11. Anguille, longueur, pas
moins de 30 pouces.

Les mailles des filets ne de-
vront pas avoir moins d'un
pouce et un huitième.

N.B.—La pêche à la ligne
(caune et ligne) seule et auto-
risée dans les lacs et les rivières
sous le contrôle du gouverne-
ment de la province de Québec.
Pour toute autre espèce de
pêche, il faut un permis.

IMPRIMERIE

Le nouvel atelier d'imprimerie
du "Spectateur", à l'angle des
rues Principale et de l'Église, (en
arrière l'ancien magasin de M.
Maurice Bedard) est des plus mo-
dernes.
Nous pouvons exécuter tous les
travaux, depuis les plus simples
jusqu'aux plus compliqués, à des
prix raisonnables, soit 25 POUR
CENT MEILLEUR MARCHÉ que
n'importe où ailleurs.
Travail garanti. Livraison immé-
diate. Une visite est sollicitée.

**Canadian Northern
Steamships Limited
The Royal Line
DEPARTS D'HIVER**

Des steamers les plus rapi-
des entre le Canada et l'An-
gletterre.

28 janv.	Royal George	8 fév.
8 fév.	Royal Edward	28 fév.
22 fév.	Royal George	8 mars

Et tous les 15 jours après.
Canadian Northern Steam-
ships Ltd.

Représentant :
S. J. MONTGOMERY,
34 rue Sparks,
Bloc Russell. Phone 3544. Ottawa.

**Jurisprudence des
Tribunaux Canadiens**

**En matière d'abonnement
aux journaux**

1.—Toute personne qui retire réguliè-
rement un journal du bureau de poste,
qu'elle ait souscrit ou non, que ce jour-
nal soit adressé à son nom ou à celui
d'un autre, est responsable du paiement.
2.—Toute personne qui renvoie un
journal est tenue de payer tous les ar-
rérages qu'elle doit sur son abonnement.

autrement, l'éditeur peut continuer à le
lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé.
Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner;
en outre, le prix de l'abonnement jus-
qu'au moment du paiement, qu'il ait re-
tiré ou non le journal du bureau de pos-
te.

3.—Tout abonné peut être poursuivi
pour l'abonnement dans le district où le
journal se publie, lors même qu'il de-
meurerait à des centaines de lieues de
cet endroit.

4.—Les tribunaux ont décidé que le
fait de retirer un journal du bureau de
poste, ou de changer de résidence et de
laisser s'accumuler les numéros à l'an-
cienne adresse, constitue une présomp-
tion et une preuve prima facie d'inten-
tion de fraude.

**RESUME DES REGLEMENTS
CONCERNANT LES HOME-
STEADS DU NORD-OUEST.**

Toute personne se trouvant le seul
chef d'une famille ou tout individu mâle
de plus de 18 ans, pourra prendre un
quart de section de terrain de la Puts-
sance dans le Manitoba, Saskatchewan
ou Alberta.

La demande d'entrée pour homestead
doit être faite personnellement au bureau
de l'agent local ou du sous agent du
district. Néanmoins, une entrée par pro-
curation peut être faite dans certaines
conditions par le père, mère, fils, fille,
frère ou sœur du futur colon.

DEVOIRS.—Une résidence de six
mois et la culture de la terre chaque an-
née, pendant trois ans. Un colon peut
demeurer à neuf milles de son homestead
sur une terre lui appartenant, d'au-
moins 80 acres, et occupée par lui-
même ou par son père, mère, fils, fille,
frère ou sœur.

Dans certains districts le colon en ré-
gle peut retenir un quart de section à
côté de son homestead. Prix \$1 l'acre.

DEVOIRS.—Une résidence de six
mois dans chacun des six ans de la date
de l'entrée du colon, comprenant le
temps requis pour gagner un homestead
et cultiver 50 acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits
de colon et ne pourrait obtenir sa pré-
emption, pourra acheter un homestead
dans certains districts. Prix \$3 l'acre.

DEVOIRS.—Une résidence de six
mois dans chacun des trois ans, cultiver
50 acres et bâtir une maison valant \$500.

W.-W. CORY,

Sous-ministre de l'Intérieur.

N.—La publication non autorisée de
cette annonce ne sera pas payée.



AVIS est donné par le présent qu'une
demande sera adressée au parle-
ment du Canada, à sa prochaine ses-
sion, afin d'obtenir un acte constituant
en corporation une compagnie de che-
min de fer sous le nom de Compagnie
de chemin de fer Québec et North Wes-
tern, autorisé à tracer, construire et ex-
ploiter une ligne à voie ferrée.—

(1) Depuis un point à ou près de Fort
Arthur, dans la province d'Ontario, de
là dans une direction jusqu'à un point à
ou près de New Liskeard, dans la dite
province d'Ontario, de là d'une direction
est jusqu'à un point qui sera déterminé
entre le lac Baskatong et le village ou
ville de Maniwakidans la province de
Québec, et continuant vers l'est jusqu'à
un point à ou près de Québec.

(2) Depuis un point sur la ligne mère à
peu près soixante-quinze milles à
l'ouest de Maniwaki dans une direction
nord pour se raccorder avec le chemin
de fer National Transcontinental, et
et dans une direction sud vers la vallée
de la rivière Coulongue jusqu'à un point
dans ou près de la cité d'Ottawa;

(3) Depuis un point à ou près de
New Liskeard jusqu'à un point sur le
chemin de fer National Transconti-
nental à l'est du lac Abitibi;

(4) Depuis un point près New Lis-
keard dans une direction sud jusqu'à
la Station de Témiskamingue;

(5) Depuis un point à ou près de
l'intersection de la rivière Missinaibi,
dans la province d'Ontario, avec la
ligne mère de la compagnie jusqu'à
un point à ou près de Michipicoten
sur le lac Supérieur; avec la faculté
de construire d'autres lignes d'embranchement
n'excedant pas dans un cas
qu'importe vingt-cinq milles de lon-
gueur, aussi avec la faculté de constru-
ire, exploiter et entretenir tous les ponts
nécessaires, chemins voies et passage
d'eau, et construire, acquérir, posséder
et entretenir les quais et docks s'y rat-
tachant, et de construire, équiper et en-
tenir des bateaux à vapeur et
autres vaisseaux, et les employer
sur toutes les eaux navigables, et
avec la faculté de construire, équiper,
exploiter et entretenir des lignes de té-
légraphe et de téléphone reliés avec le
dit chemin de fer et ses embranche-
ments, et de transmettre des messages
pour des fins commerciales, et d'exiger
des péages pour ce service, et de pro-
duire et vendre de l'électricité
pour l'éclairage, le chauffage
et la traction, et avec la faculté
d'exproprier des terrains pour les fins de
la compagnie, et d'acquérir des terrains,
fonds, bons privilèges ou autres aides de
tout gouvernement, corporation munici-
pale ou autres personnes ou corps, et
de prélever et percevoir des péages de
toutes personnes et sur tout fret se
servant des ou passant sur les dits che-
mins, bacs, quais et vaisseaux, construite
ou acquise par la compagnie, et avec la
faculté de se raccorder et de conclure des
conventions de trafic avec toutes compa-
gnies, et d'émettre des obligations et dé-
bentures pour les susdites fins, et avec
tous les autres pouvoirs usuels et ordi-
naires, et que la dite entreprise et les
dits travaux de la compagnie soient dé-
clarés être à l'avantage général du Ca-
nada.

EDWARD J. DALY,
Ottawa, Ontario.
Solliciteur des requérants.
Ottawa, 11e jour de janvier, A. D. 1911.



Avis est par le présent donné qu'une
demande sera faite à la législature de la
province de Québec, à sa prochaine ses-
sion, par Reuben Henry Welden, agent
financier, Charles William Belden, agent
et William Breerton Smith, comptable,
tous de la Cité de Montréal, pour ob-
tenir la passation d'une loi les constituant
en corporation, sous le nom de "The De-
velopment Company of Canada" pour
les fins qui suivent.

(a) Faire le commerce de marchan-
dis de gros et en détail pour les marchan-
dis de toutes sortes, ainsi que l'émagasi-
nage en général, l'exploitation forestière
dans toutes ses ramifications, l'indus-
trie du papier et de la pâte à papier;

(b) Acquérir et faire usage des cours
d'eau, de pouvoirs hydrauliques, cours
pouvants, les vendre et en disposer, pro-
duire et disposer de l'électricité ou au-
tre force motrice dans le comté d'Otta-
wa, et faire tout ce qui sera nécessaire en
rapport avec iceux, y incluant les écluses,
constructions et autres travaux nécessai-
res;

(c) Acheter, acquérir autrement, ou
construire et faire naviger des vais-
seaux à vapeur et vaisseaux de toutes
sortes et faire le commerce de voitures
sur terre et sur l'eau, avec tout ce qu'y
s'y rapporte;

(d) Poursuivre des opérations minières
dans toutes leurs ramifications, faire
les transactions d'immeubles générale-
ment;

(e) Construire entretenir et faire fonc-
tionner par la vapeur, l'électricité ou
autre force motrice, en rapport avec les
autres entreprises de la compagnie, un
chemin de fer;

1. D'un point à ou près de l'emplace-
ment de son moulin à Pangam Falls,
dans le canton d'Ottawa, par la voie la
plus pratique et la plus directe à travers
le comté jusqu'à un point près du che-
min de fer du Pacifique Canadien;

2. D'un point à ou près de l'emplace-
ment de son moulin dans le canton de
Guigues, dans le dit comté, par la voie
la plus pratique et la plus directe, à un
point sur la frontière ouest de la provin-
ce de Québec, dans le dit canton, ou au
lieu de cela, de l'emplacement du dit
moulin à travers le comté d'Ottawa à un
autre point près du chemin de fer du Pa-
cifique Canadien, dans le dit comté, et
faire tout ce qui sera nécessaire pour le
fonctionnement du dit chemin ou des
chemins de fer, et aussi faire des arrange-
ments nécessaires avec d'autres per-
sonnes ou compagnies quant à la circu-
lation et au trafic;

(f) Pour les fins de la dite compagnie,
construire, entretenir et faire fonction-
ner des lignes de télégraphie et de télé-
phone dans le dit comté d'Ottawa, et
faire tout ce qui sera utile à cette fin.

(g) Emprunter de l'argent, émettre des
obligations, débentures et autres valeurs
et hypothéquer ses propriétés.

DAVIDSON & DES RIVIÈRES,
Procureurs des requérants.



DEPARTAMENT DU SERVICE NAVAL
Avis concernant les soumis-
sions pour une chaudière pour
le croiseur de protection des
pêcheries de "Curlew".

DES SOUMISSIONS cachetées, dans
une enveloppe portant la suscrip-
tion "Soumission pour une Chaudière
Marine," et adressée au sous-ministre
du Service Naval, à Ottawa, et accom-
pagnée d'un chèque accepté pour \$500,
seront reçues jusqu'à midi mercredi le
15 février 1911.

DESCRIPTION.—La chaudière voulue
est de forme ordinaire cylindrique, à
retour de flamme, type marine 120 dia-
mètre extérieur, 100 pieds de longueur,
Pression effective 100 livres. Livrée à
Halifax.

On peut obtenir tous les détails néces-
saires et les devis en s'adressant au
sous-ministre.

Il ne sera rien payé aux journaux qui
publieraient cette annonce sans y être au-
torisés.

G. J. DESBARATS,
Sous-ministre du Service Naval,
Département du Service Naval,
Ottawa, 30 décembre 1910.



District de Terrebonne
Province de Québec,
CANADA,

COUR SUPÉRIEURE.
No. 1035. EX-PARTE.
Léon Tessier, requérant.

En conformité au jugement de l'Hono-
rable Juge Robitoux rendu en cette af-
faire, le 23 décembre courant 1910, il est
ordonné aux créanciers et parents de feu
Thomas Logan en son vivant cultivateur
du Township de Grenville, District de
Terrebonne, d'être et de comparaître à
St.-Scholastique dit district, au palais
de justice, à dix heures A.M., le 4 fé-
vrier 1911, pour là et alors donner leur
avis sur la nomination du curateur à la
succession vacante du dit feu Thomas
Logan, et sur toutes autres matières lé-
galement soulevées. Le présent avis à
être inséré deux fois en langue française
dans le journal "L'Avenir du Nord",
publié à St.-Jérôme, dit district, et dans
le journal "Le Spectateur" publié à
Hull, dans le district d'Ottawa, deux fois
en langue anglaise dans le journal le
"Watchman" publié à Lachute, dit dis-
trict de Terrebonne.
Donné à St.-Scholastique ce 12 jan-
vier 1911.

(Signé) GRIGNON & FORTIER,
P. C. S.
(Vraie copie) GRIGNON & FORTIER,
P. C. S.

ETHIER & LALANDE,
Procureurs du Requérant.